



ASSOCIATION OF INTERNATIONAL AUTOMOBILE MANUFACTURERS OF CANADA
L'ASSOCIATION DES FABRICANTS INTERNATIONAUX D'AUTOMOBILES DU CANADA



Canadian Vehicle
Manufacturers' Association
Association canadienne
des constructeurs de véhicules



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

Les manufacturiers automobiles et le marché secondaire demandent le retrait du projet de loi C-273

OTTAWA (28 octobre 2009) – NATA (National Automotive Trades Association), l'AIAMC (Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada) et l'ACCV (Association canadienne des constructeurs de véhicules) sont heureux d'apprendre que l'AIA (Association des industries de l'automobile du Canada) approuve l'entente CASIS (Canadian Automotive Service Information Standard) et désire en faire partie. Tous les groupes impliqués demandent le retrait du projet de loi C-273.

Le 29 septembre 2009, la toute nouvelle entente CASIS a été officiellement signée par l'AIAMC, l'ACCV et NATA, en plus d'être approuvée par le ministre de l'Industrie Tony Clement. L'entente assure l'accès aux informations sur les services et sur les réparations à tous les ateliers de réparation locaux et indépendants partout au Canada d'une façon semblable à ce qui se fait aux États-Unis pour le marché secondaire de l'automobile.

« Le but de l'entente (CASIS) est de fournir à toute l'industrie automobile l'accès aux outils, aux informations sur la formation et sur les services offerts par les manufacturiers automobiles » a déclaré Dale Finch, vice-président exécutif de NATA. « À ce stade, l'approbation de l'entente par l'AIA démontre que cet objectif peut être atteint sans recourir à une loi, et nous prévoyons bientôt élaborer davantage sur un partenariat à part entière de l'AIA concernant l'entente (CASIS). »

« Suite une vaste consultation auprès de nos membres et des discussions avec l'AIAMC, l'ACCV et NATA sur des points importants, le conseil d'administration de l'AIA a voté unanimement la semaine dernière pour appuyer l'entente CASIS et recommander le retrait du projet de loi à tous les paliers de gouvernements, n'étant plus nécessaire » a affirmé Marc Brazeau, président de l'AIA. « Nous prévoyons devenir signataires de l'entente afin de s'assurer que CASIS soit un succès. »

« Nous sommes heureux d'apprendre que l'AIA a reconnu la valeur de l'entente négociée durant les six derniers mois entre le marché secondaire du Canada et les manufacturiers automobiles, pour rendre accessible aux ateliers indépendants les informations dont ils ont besoin pour réparer les voitures des canadiens » a indiqué David Adams, président de l'AIAMC.

Mark Nantais, président de l'ACCV, a ajouté : « Toutes les parties reconnaissent maintenant le pas de géant que représente l'entente CASIS pour l'industrie canadienne et les pour les consommateurs. Notre industrie a une longue et pragmatique histoire dans l'implantation de solutions apportées par l'industrie, qui ont atteint les buts visés sans recourir à une loi. Bien que beaucoup reste à faire quant au processus d'implantation, l'entente CASIS ne fera pas exception. »

-30-

Contacts:

David Adams

Président

Association des
fabricants internationaux
d'automobiles du Canada

(416) 333-2873

dadams@aiamc.com

www.aiamc.com

Mark Nantais

Président

Association canadienne
des constructeurs de
véhicules

416) 364-9333

info@cvma.ca

www.cvma.ca

Dale Finch

Vice-président exécutif

National Automotive
Trades Association

604) 312-9830

dalefinch@natacanada.ca

www.natacanada.ca

Marc Brazeau

Président

Association des industries
de l'automobile du Canada

1-800-808-2920

marc.brazeau@aiaCanada.com

www.aiaCanada.com